

DURBUY

Le résultat budgétaire rogné de 377 000 €

La majorité durbuysienne a présenté une modification budgétaire en négatif.

Il a aussi été question des visiteurs venant des zones à risque.

● Lucas PIRON

Le conseil communal durbuysien s'est, une nouvelle fois, tenu à la salle de la Laiterie du Hohogne, jeudi soir. La séance s'est ouverte sur la première modification budgétaire (MB1) de l'exercice 2020. L'échevin du Budget, Fabrice Sarlet, est revenu en détail sur ces chiffres.

La suppression ou réduction de plusieurs taxes ainsi qu'un manque de rentrée suite à l'inactivité des parkings durant les semaines de confinement, ont diminué les recettes. Cependant, les dépenses ont augmenté à cause de la mise en place de collectes de déchets supplémentaires durant la fermeture du parc et l'achat de masques, gel et autres fournitures pour lutter contre la propagation du virus.

La MB1 est donc de -526 000 €, auxquels il faut

retirer 149 000 € de subsides à la zone de police, qui sont désormais repris par la Province. « Il est vrai que nous présentons une MB1 en négatif de -377 000 €, reconnaît l'échevin. Cependant, elle donne une image réelle de la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons. Et au final, nous aurons encore un résultat budgétaire positif de plus de 500 000 €. »

Si l'opposition a reconnu et félicité le travail accompli, elle a regretté que les ci-

toyens n'aient pas été aidés plus directement avec, par exemple, des chèques à la population. Avant de s'abstenir lors du vote...

« Nous pouvons toujours faire plus, mais nous préférons garder des munitions pour les années futures qui s'annoncent aussi compliquées », a conclu le bourgmestre Philippe Bontemps.

Camps scouts et touristes du nord

En fin de séance, les deux groupes de l'opposition ont chacun posé une question d'actualité. La conseillère Commune Passion Laurence Le Bossy a interpellé la majorité concernant les nombreux camps scouts présents sur le territoire communal.

« Vu la situation sanitaire, envisagez-vous des mesures spéciales ? Prévoyez-vous des précautions particulières si les unités viennent de zones à risque, comme Anvers ? » La porte-parole a ensuite poussé son raisonnement plus loin : « Pourrions-nous, si la situation s'aggrave, refuser les touristes de ces zones ? »

Avant de répondre, le mayor a rappelé que la grande majorité des camps quittaient les lieux cette semaine et qu'il n'avait jamais reçu aussi peu de plaintes que cet été.

« Le règlement les concernant est très strict et Monsieur Camp fait son travail de contrôle et de prévention, a rappelé Philippe Bontemps. De plus, les jeunes n'ont presque pas de contacts en dehors de leur cellule et ne présentent donc pas un risque pour la population. Cependant, ce n'est pas de notre autorité de refuser l'accès à la commune à un groupe de personnes. Je vois des motions prises partout, mais elles sont systématiquement cassées. Si un bourgmestre peut se positionner sur des questions spécifiques à sa commune, interdire l'accès aux touristes du nord de pays ne l'est pas », a-t-il terminé. ■

VITE DIT

Le futur hall se ferait à Bohon

Si rien n'est encore décidé, les dernières discussions concernant l'emplacement du futur hall sportif l'envoient vers le site de Bohon, comme nous l'avions déjà annoncé il y a quelques semaines. L'une des raisons est la volonté du ministre Crucke d'installer des pôles sportifs. Le bâtiment s'intégrerait donc à proximité de l'actuelle piscine, dont le projet de rénovation est en cours, ainsi qu'aux futures installations du tennis de Barvaux, qui a reçu un important subside.

Un arrêté concernant les activités sportives

Le bourgmestre a pris un arrêté concernant les entraînements et rencontres sportives. Le masque est obligatoire pour tous, sauf les moins de 12 ans, avant et après l'activité, ainsi que pour les spectateurs. Les buvettes ne peuvent pas être ouvertes durant les entraînements. Les installations seront fermées une heure après la fin des matches. Cette décision est valable jusqu'à fin août. « Je ne compte pas arrêter les activités sportives, mais il faut les encadrer au mieux », a expliqué le mayor.

Motion pour la régularisation des sans-papiers

Le conseiller Éric Jurdant (Écolo) a présenté une motion pour la régularisation des personnes sans-papiers suite à la situation sanitaire. « J'aimerais que le conseil prenne position pour faire savoir à la Région et au Fédéral qu'il est sensible à cette problématique », a-t-il argumenté. Si la majorité et le groupe Commune Passion ont reconnu que la situation était grave, ils sont arrivés à la même conclusion : ce n'est pas une compétence communale.

Prébilan positif pour le tourisme

S'il est trop tôt pour tirer des enseignements de la saison touristique durbuysienne, les premiers chiffres sont encourageants. « Le bilan est intéressant, l'activité reprend, et même très bien, a constaté Pablo Docquier, échevin du

Tourisme. On voit notamment une différence au parc des Topiaires grâce au pass touristique. » Et les chiffres des parkings confirment ce prébilan. Depuis juin, tous les week-ends sont qualifiés d'exceptionnels.

Nuisances sonores à Green Fields ?

Le conseiller Éric Jurdant s'est fait relais de riverains dérangés par le camping du golf. La majorité a balayé ces accusations.

Lors de sa question d'actualité, Éric Jurdant est revenu sur le camping éphémère Green Fields installé par La Petite Merveille sur le golf de Durbuy.

« Beaucoup de promesses ont été données, mais peu ont été respectées, a affirmé le conseiller Écolo, avant d'énumérer une liste de nuisances qu'il a lui-même constatées. La musique devait s'arrêter à 22 h, mais est prolongée au bar jusqu'à 1 h. Le week-end dernier, lors d'un événement en partenariat avec Tomorrowland, des écrans géants ont été

installés et le volume augmenté, engendrant des nuisances sonores pour les riverains. J'ai des témoignages d'habitants qui ont quitté leur seconde résidence ou ont dû dormir sur leur canapé pour ne plus entendre le bruit. »

L'argumentaire de l'écologiste n'a pas manqué de provoquer quelques rires à l'assemblée.

Le conseiller de la majorité Josy Marot a été le premier à lui répondre : « J'habite moi-même rue des Alisiers, à moins de 100 m du golf. De ma terrasse, j'entendais un fond sonore, mais de là à parler de nuisances, c'est totalement démesuré. Ce n'était absolument pas comparable au bruit engendré par la kermesse ou les festivals qui avaient lieu sur le site de Rome. Si on commence ainsi, il n'y aura plus une kermesse après la crise du Covid. »

Bontemps s'agace de Jurdant

L'échevin Pablo Docquier a rappelé que les organisateurs avaient fait ap-

pel à une société extérieure pour calculer le volume sonore, plafonné à 90 décibels.

« On est bien loin du festival dont tu parles », a-t-il ajouté.

« Je fais mon job »

Enfin, quelque peu agacé par son interlocuteur, Philippe Bontemps s'est exprimé avec vigueur : « Ceux qui se plaignent aujourd'hui sont ceux qui m'appelaient pour me dire que leur seconde résidence avait perdu de la valeur lorsque le golf a fermé. Et sincèrement, ces réclamations constantes, je n'y prête plus attention. Plusieurs bureaux d'avocats nous ont contactés, mais aucun dossier n'a été monté, car il n'y a pas matière. »

Le bourgmestre a terminé son intervention par un mot pour le conseil : « Je t'aime beaucoup Éric, mais tu es systématique dans la critique. »

À quoi l'écologiste a répondu : « Je fais mon job, je relaye l'avis des gens ». ■

